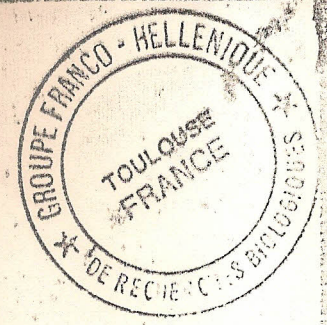


p. 113

1832 006B 0189

00028(s)



EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.^{re} PARTIE.

Zoologie.

Deuxième Section. — Des animaux articulés.

PAR M. BRULLÉ,

MEMBRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE NORÈE:

Les Crustacés par M. GUÉRIN.



ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΑΝΙΔΑΣ
ΚΑΙ ΤΩΝ ΒΙΒΛΙΩΝ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΑ ΑΘΗΝΑΣ - ΒΙΒΛΙΟΤΗΤΗΜΑ
ΑΥΤΟΝΟΜΟ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΜΕΡ. 0189

PARIS,

Chez F. G. LEVRULT, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1852.

ORTHOPTÈRES.

LES COUREURS.

FAMILLE DES FORFICULAIRES.

- 42 FORFICULA PALLIDICORNIS Br. — Obscure rufa, punctata; antennis, thoracis lateribus, elytris pedibusque pallide flavis; thoracis disco transverse plicato, obscurato; abdominis segmentis nigro transversim fasciatis, segmento quarto tuberculis duobus instructo, ultimo nigro; forcipe recto, apice attenuato, leviter incurvo, haud dentato. Femina. — Long. 11 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 2.)

DESCR. Couleur générale d'un roux fauve; tête presque lisse, marquée entre les antennes de deux points enfoncés assez gros, et d'une ligne arquée, presque en forme du signe appelé accolade {}, qui s'étend entre les deux yeux: antennes d'un jaune très-pâle, un peu brunes à l'extrémité; palpes maxillaires entièrement pâles, les labiaux et les mandibules brunâtres à l'extrémité. Corselet carré, légèrement sinué en avant, droit et relevé sur les côtés, très-faiblement arrondi en arrière; ses angles antérieurs très-peu arrondis, les postérieurs un peu plus: en dessus il est marqué dans toute sa longueur d'un sillon longitudinal qui occupe le milieu: la partie antérieure de sa surface est élevée, lisse et brune, le reste aplati, strié en travers et noirâtre: on remarque en outre un assez grand nombre de points enfoncés vers le bord postérieur: côtés du corselet d'un jaune très-pâle. Écusson très-petit, brunâtre. La couleur des élytres est la même que celle des côtés du corselet, mais la suture et les bords latéraux sont légèrement bruns; des points enfoncés assez gros et peu serrés couvrent toute leur surface: leur longueur est seulement un peu plus considérable que celle du corselet; leur milieu est enfoncé et forme un sillon assez grand, mais peu profond. Abdomen en dessus finement ponctué, d'un roux très-foncé et brillant, avec une bande noirâtre en travers sur presque tous les segmens, excepté sur les derniers; le quatrième garni de chaque côté d'un tubercule allongé, qui se fait déjà sentir à l'extrémité du précédent; le dernier, plus fortement ponctué que les autres, est entièrement noir et porte des pinces droites, amincies, très-légèrement arquées à l'extrémité et garnies en dedans d'une série de très-fines dentelures; leur couleur est rousse, plus claire à la base seulement. Dessous du corps d'un jaune roussâtre; pattes pâles, avec un peu de brun aux jambes et aux tarsi. Femelle.

Hab. Dans les campagnes pendant l'été.

FAMILLE DES BLATTAIRES.

- 43 KAKERLAC ÆGYPTIACUS Fabr. (*Blatta*) Ent. syst. t. II, p. 6, n.° 3. — Herbst. Arch. p. 185, tab. 49, fig. 4.

Hab. Cet insecte est commun en Égypte, mais un peu plus rare en Morée. M. Savigny en a donné une excellente figure dans l'ouvrage sur l'Égypte, Orth. pl. II, fig. 12.

- 44 KAKERLAC GERMANICUS Fabr. (*Blatta*) Ent. syst. II, p. 10, n.° 22. — Stoll, tab. IV d, fig. 18.

Hab. Cette espèce est commune dans toute l'Europe et surtout en Morée. On la trouve en grand nombre sur tous les bâtimens grecs qui ne sortent pas de la Méditerranée. Elle vit aussi à terre dans les maisons.

Obs. La figure de Panzer, Faun. Germ. fasc. II, pl. 19, ne convient pas à cette espèce, mais à une variété du *Blatta laponica*, ainsi que l'a fort bien remarqué M. Toussaint Charpentier.

- 45 KAKERLAC Plicipennis Br. — Niger aut obscure rufus, nitidus, levis; thoracis elytrorumque marginibus lateralibus albis, pellucidis; elytrorum margine suturali non vero ad apicem albo; elytris externe valde plicatis; antennis femorumque basi, tarsi et tibiæ spinis, pallide ferrugineis. — Long. 6 millim., lat. 3 1/2. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 3.)

DESCR. Cette jolie espèce est entièrement d'un noir luisant, ou du moins d'un brun très-foncé. Antennes légèrement velues, rousses à la base seulement; le reste et les parties de la bouche de la couleur générale. Corselet en cône à sommet arrondi, ses angles postérieurs également arrondis, sa surface parsemée de quelques points enfoncés très-petits et rares; çà et là on y découvre quelques rides ou plis très-légers. Bords latéraux du corselet d'un blanc corné, transparent; un petit filet de cette même couleur, mais extrêmement mince, orne le bord antérieur. Écusson presque entièrement lisse. La surface des élytres sinon lisse, au moins couverte de rides extrêmement légères; à peine y découvre-t-on quelques points enfoncés: leur bord latéral, dans les deux tiers postérieurs de leur longueur, garni de plis élevés et saillans, obliques à la suture, qui ne couvrent au plus que le tiers de leur largeur: leur contour entièrement de la couleur des bords latéraux du corselet, excepté vers le bout le long de la suture, où cette bande blanche est interrompue: c'est de chaque côté de l'écusson que cette bande est le plus étroite. Jambes armées d'épines longues et fortes, qui sont d'un jaune pâle, ainsi que les tarsi, l'extrémité des hanches et la base des cuisses: le bout des tarsi noirâtre. Mâle.

Hab. Sous les pierres; assez rare.

Obs. Cette petite espèce aurait peut-être dû être rapportée au *Bl. marginata* de Fabricius, mais il lui donne le corselet roux; sa description, trop courte d'ailleurs, laisse beaucoup de doute sur l'identité des deux espèces.

FAMILLE DES MANTIDES.

- 46 EMPUSA FASCIATA Br. — Pallide fusca, capite supra producto, apice trifido, subtus inter antennis spinoso; thoracis lateribus denticulatis virescentibus; elytris pallide virescentibus, cum alis apice fusciscentibus; femoribus et tibiis anticis fusco-fasciatis. — Long. 73 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 4.)

DESCR. Tête d'un brun jaunâtre; front prolongé en un feuillet mince, courbé en toit, fourchu à l'extrémité; face surmontée d'une carène saillante, qui se termine en pointe aiguë, avancée entre les antennes; celles-ci d'un brun pâle, et très-finement velues dans toute leur longueur. Corselet bordé à sa partie la plus large d'une membrane verdâtre, où se voit à peine, à l'insertion des premières pattes, des commencemens de dentelures; quelques autres, plus faibles encore, s'aperçoivent à la loupe seulement, un peu au-dessous des autres: dans sa partie élargie, le corselet est déprimé, toute sa surface d'un brun pâle; ses bords verdâtres dans toute leur longueur. Abdomen aussi d'un brun peu foncé; hanches de la première paire de pattes dentelées à leur base, et brunes, avec deux bandes ou anneaux d'un jaune verdâtre; cuisses très-épineuses dans leur dernière moitié, fasciées de brun et de jaunâtre; jambes garnies de chaque côté d'une série d'épines très-régulières; leur arête supérieure finement dentelée; leur couleur est un jaune roux, fascié de brun; tarses d'un jaune brun, comme les tarses et les jambes des pattes suivantes; cuisses des quatre pattes postérieures vertes, annelées de jaune pâle vers l'extrémité, et garnies à cette même extrémité, qui est brune, d'une membrane triangulaire, brune aussi, et striée au côté interne. Élytres d'un vert tendre, un peu pâles et jaunâtres à la base, ainsi que le long du bord latéral ou extérieur; toutes les nervures vertes; ailes inférieures plus pâles et blanchâtres.

Hab. Cette jolie espèce n'est pas très-commune, puisque nous ne l'avons trouvée qu'une seule fois dans l'Argolide au mois de Juin.

Obs. Cette Empuse ressemble au premier abord au *Mantis pauperata* Fabr.; mais on la distingue de suite par les fascies de ses pattes antérieures; elle aurait plus de rapports avec l'espèce figurée par Savigny, Égypt. Orth. pl. I, fig. 8. La principale différence que l'on trouve entre ces deux insectes consiste dans les épines des côtés du corselet, épines qui font le caractère auquel on reconnaîtra l'espèce de M. Savigny.

- 47 MANTIS FENESTRATA Br. — Viridi flavicans, antennis apice fusciscentibus; alis inferioribus macula media violacea, nitidissima, distinctis; margine exteriori obscuro, maculis pluribus diaphanis adornato; alarum apice maculis sulphureis in series transversas dispositis. — Long. 45 millim., lat., alis extensis, 43. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 5.)

DESCR. La couleur générale de ce bel insecte est un vert jaunâtre dans le vivant, qui devient pâle après la mort. Tête marquée au-dessus des antennes de quatre impressions longitudinales, et en avant de celles-ci d'une autre en demi-cercle. Les antennes, très-grêles, deviennent plus brunes à mesure qu'elles s'amincissent. Corcelet surmonté dans toute sa longueur d'une ligne élevée très-faible antérieurement; ses bords latéraux un peu relevés, et garnis dans toute leur longueur de dentelures très-courtes et serrées. Pattes antérieures très-épineuses, tarsi de la même paire bruns au côté interne. Élytres de la couleur générale, avec les nervures jaunes également. Ailes inférieures d'un jaune brun à l'extérieur, sur lequel ressortent de petites facettes transparentes, placées longitudinalement entre les nervures; ces facettes occupent le tiers extérieur de la surface des ailes: sur le milieu de l'espace qui reste se dessine une belle tache circulaire de huit millimètres de diamètre environ, d'un violet irisé très-brillant; les nervures qui parcourent cette tache sont noires: ce qui reste de l'aile entre cette tache et le bord terminal, est occupé par des séries d'autres taches d'un jaune très-brillant en ovale allongé, formant des bandes arquées dans le sens du bord de l'aile; chacune de ces bandes est séparée des autres, et les taches le sont entre elles par des traits de couleur violette.

Hab. Sur les rochers les plus secs et les plus exposés au soleil pendant les chaleurs de Juillet.

FAMILLE DES SPECTRES.

- 48 BACILLUS GRANULATUS Br. — Fuscus, tuberculis numerosissimis instructus; corpore supra longitudinaliter micarinato; capite pallide nigro-lincolato; antennarum articulis longitudine inaequalibus; abdomine thoraceque subtus cinereo-albicantibus; femoribus pedibusque nigro-annulatis, tarsis apice nigricantibus. — Long. 68 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 6.)

DESCR. Tout l'insecte est d'un brun gris ou jaunâtre en quelques endroits, mais roussâtre en dessus. Tête jaunâtre, avec plusieurs traits bruns longitudinaux rapprochés deux à deux; les parties de la bouche très-pâles et surtout les palpes; antennes d'un brun jaunâtre, revêtues d'un court duvet; leur premier article long et aplati, les deux suivans très-courts; le troisième moins long que le premier; les

deux suivans un peu plus courts que le troisième et plus longs que le deuxième; les quatre suivans de la longueur de ce dernier; le terminal enfin long et cylindrique. Corselet couvert de petits tubercules assez rapprochés, qui se voient également sur l'abdomen; mais ici ils sont un peu moins forts: prothorax court, d'un jaune brun, marqué d'une ligne noirâtre et longitudinale à son milieu, et de chaque côté de deux traits obliques de même couleur, placés l'un au-dessous de l'autre: mésothorax surmonté d'une ligne élevée dans toute sa longueur, de couleur brune un peu roussâtre: le métathorax ressemble en tout au mésothorax. Tout le dessous du corselet est d'un gris blanchâtre, dû sans doute à un duvet très-court; sur ce fond blanchâtre ressortent des tubercules noirs aussi nombreux que ceux du dessus du corps: côtés du mésothorax variés de noir et de fauve. Abdomen roussâtre, couvert de tubercules noirs plus petits que ceux du corselet; ses côtés noirs ou d'un brun très-foncé; vers l'extrémité il est entièrement de cette couleur; surmonté dans toute sa longueur d'une carène longitudinale, faisant suite à celle du corselet; faiblement tuberculé en dessous et couvert çà et là d'un duvet grisâtre. Pattes d'un brun fauve, annelées de noir, principalement les cuisses des quatre pattes de derrière; tarsi noirâtres à l'extrémité.

Hab. Trouvé une seule fois se traînant dans un pré humide sur le bord d'un ruisseau à peu de distance de la mer, entre les villes de Coron et de Modon.

LES SAUTEURS.

FAMILLE DES GRILLONIENS.

- 49 GRYLLO-TALPA VULGARIS Latr. — *Acheta gryllo-talpa* Fabr. Ent. syst. II, p. 23, n.° 1. — Panz. Faun. Germ. pl. 88, fig. 5. — Courtilière ou Taupic-grillon Geoff. Ins. I, p. 389, pl. 8, fig. 1. — Stoll, pl. II c, fig. 6 et 7. — Probablement le même que celui figuré par Savigny, Expéd. d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 3.

Hab. Répandu par toute l'Europe; cette espèce se rencontre aussi en Afrique, où Palisot de Beauvois en a pris des individus plus petits que les nôtres. Il n'a pas aperçu de caractères qui pussent lui permettre d'en faire une autre espèce; je n'ai pas trouvé non plus de différence entre les individus de Morée et les nôtres.

- 50 GRILLUS CAPENSIS Fabr. (*Acheta*) Ent. syst. II, p. 31, n.° 9. — Très-bien figuré par Savigny, Expéd. d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 4.

Hab. Espèce propre à la Hongrie, au midi de la France? à la Grèce et, selon Fabricius, au cap de Bonne-Espérance.

Obs. J'ajouterai seulement à la description de Fabricius, que les cuisses postérieures ont à la base, au côté interne, une grande tache ferrugineuse, qui se voit un peu au côté externe.

FAMILLE DES LOCUSTAIRES.

51 LOCUSTA VIRIDISSIMA Fabr. Ent. Syst. II, p. 41, n.° 32. — Charp. Hor. ent. p. 108. — Panz. Faun. Germ. 89, tab. 18, fig. 19. Femina. — Stoll, pl. 22 b, fig. 91.

Hab. Cette espèce est propre à toute l'Europe. Elle est moins commune en Morée que dans l'intérieur de la France, et cela doit être, puisqu'elle se plaît dans les lieux frais et humides que l'on rencontre plus rarement dans la péninsule.

52 DECTICUS ALBIFRONS Fabr. (*Locusta*) Ent. syst. II, p. 41, n.° 29. — Charp. Hor. ent. p. 125.

Hab. Cette espèce paraît rare en Morée, où nous n'avons trouvé qu'une seule fois la femelle. Elle se rencontre aussi en Italie, dans l'île de Madère, et même, selon Charpentier, dans le midi de la France.

Obs. Très-bien figuré dans l'ouvrage d'Égypte, Orth. pl. III, fig. 8, avec tous ses détails.

53 PHANEROPTERA SERVILLEA Br. — Pallide viridi-flavicans, fronte et antennarum basi albicantibus; antennis pedibusque flavidis, abdomine et maris forcipe obscure flavescens, foliolis terminalibus et clytrorum alarumque nervis cum thorace virescentibus; tarsis fuscis. Mas. — Long. 24 millim., lat., alis extensis, 81. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 1.)

DESCR. L'insecte est en entier d'un vert jaunâtre pâle, avec toute la face de couleur plus claire. Palpes maxillaires légèrement velus, les labiaux un peu bruns; antennes jaunes, avec les deux premiers articles plus pâles. Le corselet (prothorax) présente plusieurs sinuosités à son bord antérieur, une ligne longitudinale enfoncée assez légère dans son milieu, et quelques rides irrégulières sur les côtés principalement; sa couleur est un vert très-pâle, nuancé de jaune d'une manière inégale. Abdomen d'un jaune brun, avec les bords des premiers segmens et les côtés plus clairs; le dessous en entier d'un jaune pâle; les pincés qui terminent l'anus sont un peu courbés à l'extrémité, et surmontés dans toute leur longueur de petits tubercules, d'où partent quelques poils; la couleur des pincés est un jaune foncé, qui devient tout-à-fait brun à l'extrémité; les feuillets inférieurs de l'anus sont plus longs que les pincés, et ont environ la moitié de la longueur de l'abdomen: leur couleur est un vert tendre. Pattes jaunes comme les antennes; cuisses des trois paires de pattes garnies en dessous dans toute leur

longueur de deux rangées d'épines courtes et fines, peu nombreuses; ces épines se voient aussi sur toutes les jambes, qui sont en outre revêtues de poils très-courts, droits et assez nombreux; tarsi bruns. Toutes les nervures des élytres d'un vert tendre, la membrane un peu jaunâtre; ailes inférieures blanches, avec les nervures et l'extrémité du même vert que les supérieures. Mâle.

Hab. Dans les mêmes localités que le *Locusta viridissima*. Assez rare.

Obs. Cette espèce est voisine du *Locusta lilifolia* Fabr.; mais elle a les ailes moins longues, et manque de lignes fauves sur le corselet.

- 54 SAGA SERRATA Fabr. (*Locusta*) Ent. syst. II, p. 43, n.° 37. — *Gryllus giganteus* Vill. I, p. 451, pl. III, fig. 7, la femelle. — Stoll, Sauter. pl. XI a, fig. 42, le mâle; fig. 43 la femelle. — Savigny, Égypte, Orth. pl. IV, fig. 11, avec tous les détails décrits ci-dessous.

Obs. sur le genre Saga. Peu caractérisé par Toussaint Charpentier, qui l'a établi, ce genre se distingue de tous les autres à la première inspection. Son corps long, presque linéaire, l'éloigne du genre *Bradyporus* et des suivans. M. Serville n'en a pas eu d'individus à sa disposition, et n'a pu en étudier les caractères. Je vais ajouter quelques détails.

Le labre est arrondi, de grandeur moyenne, et muni en avant d'une petite pointe peu avancée ou dent très-légère. Les mandibules sont assez longues, avec deux grosses dents à l'extrémité, la plus extérieure légèrement sinuée: une troisième se remarque plus bas, et une quatrième intérieurement, placée sur l'autre côté de la mandibule. Cette dernière envoie un prolongement à la deuxième dent extérieure. Les mâchoires sont grêles, munies de trois dents aiguës, la troisième éloignée des deux autres et plus saillante. Les palpes, grêles, sont inégaux, les maxillaires d'un tiers plus longs que les labiaux, avec le dernier article cylindrique, allongé. Ce dernier article a la même forme dans les labiaux. La languette a quatre divisions, dont les deux extérieures arquées, échancrées intérieurement à la base, légèrement sinuées dans leur partie supérieure; les divisions intérieures longues, rétrécies, et un peu recourbées à l'extrémité. Les antennes ont au moins la longueur de tout le corps; elles sont composées d'articles cylindriques, courts, s'allongeant un peu vers l'extrémité; les deux premiers sont les plus longs. La face déclive et le front élevé et avancé approchent, pour la forme, des Truxales; les antennes placées sur le front sont très-rapprochées à la base. Le présternum, le mésosternum et le métasternum sont armés de deux épines; celles du premier plus rapprochées, celles du dernier plus éloignées que les autres, divergentes. Oviscapte long, formé de quatre lames, dont les deux de chaque côté semblent soudées, sans l'être réellement. Les cuisses et les jambes des deux premières paires

de pattes sont garnies de deux rangées de fortes épines; les cuisses postérieures ont plus du double de la longueur des autres, et les épines qui les garnissent ne sont plus que des rudimens. La proportion des jambes postérieures est la même par rapport aux autres que celle des cuisses de derrière; leurs quatre faces sont munies d'épines très-courtes. Les tarsi, en apparence composés de quatre articles, en ont réellement cinq, mais les deux premiers sont soudés. Chaque article est garni en dessous d'une membrane large et bilobée, excepté le dernier, sous lequel s'étend la membrane de l'avant-dernier, laquelle le garnit dans presque toute sa longueur.

Descr. de l'espèce. Tout le corps est d'un vert clair avec le bord des segmens de l'abdomen d'un vert foncé, et une tache brune de chaque côté de chacun de ces segmens. Ces taches forment une espèce de bande longitudinale obscure, interrompue à chaque segment. Le front est pâle, ainsi que la bouche; le dessus des antennes brun. La tarière est de cette dernière couleur et même noirâtre à l'extrémité, et quelquefois couverte à l'extrémité de tubercules courts, serrés et noirs.

Hab. Cette espèce paraît fort rare. Nous n'avons trouvé que deux femelles, en Juillet, courant à terre dans les plaines arides de l'Argolide. Elle se trouve aussi en Hongrie et, dit-on, dans le midi de la France.

- 55 BRADYPORUS DASYPUS Illig. (*Locusta*) in Wiedem. Arch. pars I, p. 144; pars II, p. 236. — Stoll, pl. XI a, fig. 44. — *Ephippiger macrogaster* Lefebvre, Magas. d'entom. de Guérin, n.° 5. — (Voyez notre Pl. XXXIX, fig. 7, pour la variété.)

Obs. sur le genre Bradyporus. Charpentier, qui a établi ce genre (*Hor. ent.* p. 96), n'ayant pas eu à sa disposition assez d'individus pour en examiner la bouche, ne fonde ses caractères que sur l'organisation de cet animal; organisation qui l'empêche de sauter. Ce qui le distingue particulièrement, c'est l'absence totale d'ailes inférieures, la présence d'élytres rudimentaires, cachées sous le corslet, presque en forme de la coquille nommée Halyotide, avec deux plis ou rugosités profondes et longitudinales; plus la brièveté de l'oviducte. Je vais décrire avec un peu de détails l'organisation extérieure de l'animal qui forme ce genre, aucun auteur ne l'ayant encore fait.

Labre grand, arrondi, un peu plus large que long, et non anguleux. Mandibules très-fortes, munies à l'extrémité de deux grosses dents obtuses, dont la plus extérieure échancrée; plus bas une troisième un peu plus petite et plus pointue, et intérieurement une ou deux autres plus faibles: ces mandibules sont fortement creusées entre les dernières dents, ou celles de la base. Palpes maxillaires du

double plus longs que les labiaux; leur dernier article long, un peu renflé vers l'extrémité, et terminé en forme de tubercule mousse, ainsi que le dernier des labiaux. Mâchoires à trois dents aiguës. Languette à quatre divisions; les deux lobes extérieurs arrondis en dehors, échancrés en dedans à leur base, droits dans le reste de leur longueur; les lobes intérieurs en cône allongé: ces quatre lobes sont garnis à l'extrémité de papilles soyeuses, comme la pièce du pharynx qui semble remplir les fonctions de langue. Oviscapte court, recourbé en haut vers l'extrémité, accompagné à sa base, inférieurement, de deux écailles triangulaires, un peu allongées (une de chaque côté). Il est formé à l'extérieur de quatre pièces, qui d'abord semblent n'en former que deux; mais chacune d'elles est divisée en deux parties, dont la supérieure, plus grande, est reçue dans une coulisse de la pièce inférieure: comme elles ne se réunissent pas parfaitement à l'extrémité, on croirait qu'elles forment une pièce unique et bifide: la pièce inférieure est garnie à la partie recourbée de dents obtuses. En ouvrant ces quatre lames, on en découvre intérieurement deux autres plus petites et plus minces, logées dans la cavité formée par les lames extérieures: elles sont insérées à la base de ces dernières, et mues par des muscles aussi longs que les pièces extérieures, dans lesquelles ils prennent leur insertion. Les pattes sont de grosseur et de longueur moyenne; les cuisses postérieures un peu plus longues que les autres, munies d'une coulisse peu profonde pour recevoir les jambes. Celles-ci sont environ du double de la longueur des autres; toutes sont garnies d'épines dans leur longueur, et terminées par une couronne de ces mêmes épines. Cette conformation seule prouverait que l'insecte exécute des sauts, fort peu considérables à la vérité, vu le poids de son abdomen. Les tarsi sont en apparence composés de quatre articles, mais il est évident qu'il y en a cinq, les deux de la base étant intimement soudés; en effet, sous chaque article on remarque une pelote ou bourrelet bifide, excepté celui de derrière: ces pelotes sont au nombre de deux, l'une à la suite de l'autre sous l'article de la base.

Obs. sur l'espèce. M. Lefebvre a décrit cet insecte comme nouveau dans le Magasin d'entomologie de Guérin, sous le nom d'*Ephippiger macrogaster*. L'ouvrage de Charpentier est antérieur à cette description, et par conséquent le nom de M. Lefebvre doit être abandonné. La figure du Magasin d'entomologie est assez exacte, mais plus petite un peu que nature, ou au moins que les individus pris en Morée, qui ne doivent guère être plus gros que ceux de Smyrne; c'est aux environs de cette ville que M. Lefebvre a pris les siens. La description que cet entomologiste en donne est satisfaisante, j'ajouterai seulement que dans beaucoup d'individus les deux lignes jaunes supérieures de l'abdomen manquent; dans d'autres elles existent sur le premier segment seulement. Tous les individus

qui présentent ces bandes, ont les segmens de l'abdomen bordés de points jaunes en dessus. La tête, et quelquefois le front et le ventre, sont entièrement noirs; d'autres fois jaunes, tout parsemés de taches noires. Chaque segment de l'abdomen est marqué latéralement d'une tache noire oblongue, en forme de stigmat. La variété figurée sous le n.^o 7 de notre Pl. XXIX a le labre en entier, la plus grande partie du chaperon, tout le vertex et le dessus de l'abdomen d'un vert bronze obscur, ainsi que la partie antérieure des côtés du corselet. Le bord des segmens de l'abdomen est beaucoup plus plissé; plusieurs de ces plis offrent une strie longitudinale dans toute leur longueur. Les deux lignes jaunes et les taches de même couleur sur le bord des segmens existent comme dans l'espèce.

Hab. Cet insecte se rencontre en grand nombre, au mois de Juin, dans toutes les plaines incultes de la Morée, où il se tient à terre, au pied des plantes basses, et quelquefois parmi ces plantes, qui sont le plus souvent des chardons. Il est fort lent, facile à saisir, et lorsqu'on le tient il inonde les doigts d'une liqueur jaune et fétide, qu'il laisse découler en grande quantité. Le mâle ne diffère de la femelle que par l'absence de la tarière. On les trouve tous deux à la même époque. La variété bronzée paraît rare. La plaine de Mégalopolis, derrière le mont Voucano (autrefois l'Ithome), celles de l'Argolide et les environs de Tripolitza, bien qu'ils ne soient pas les seuls où se trouve cette espèce, la présentent toutefois en très-grand nombre.¹

56 EPHIPPIGERA DORSALIS Br. — Sordide crocea, tuberculo inter antennis antice et antennis subtus basi nigricantibus; fascia dorsi longitudinali lata, postice praesertim infuscata; abdomine et alis pallide fuscis; coxis apicis spina superiori valida; pedibus spinosissimis. Femina; mas. — Long. 31 millim., lat. 9. Femina. — Maris long. 20 millim. — (Voyez notre Pl. XXIX, fig. 8.)

DESCR. Tête d'un jaune brun; la partie inférieure de la callosité située entre les antennes d'un brun noirâtre luisant; les premiers articles de ces dernières de la même couleur en dessous, tout le reste d'un jaune roussâtre. Corselet de la couleur de la tête, avec tout le milieu ou le dos revêtu dans sa longueur d'une teinte brune et comme veloutée, beaucoup plus intense et presque noire en

1. Cet insecte doit former le type du genre *Bradyporus* de Charpentier. M. Serville, dans sa Revue de l'ordre des Orthoptères, adopte ce genre et y joint plusieurs autres espèces, qui devront être écartées de la première, pour former un genre séparé. Cet auteur m'a dit n'avoir pas eu le *Bradyporus datypus*, lorsqu'il a posé les caractères du genre; aussi en énonce-t-il qui ne lui conviennent pas, comme d'avoir une épine entre les antennes. De plus, les jambes ne sont pas exactement conformées comme il le dit. C'est sur le *Locusta pupa* de Fabricius qu'il a établi ses caractères génériques; il n'est donc pas surprenant qu'ils ne soient pas parfaitement adaptés aux autres espèces, dans chacune desquelles les détails indiqués par M. Serville paraissent être différens.

arrière, lavée de bistre en avant; cette nuance se fond sur les côtés avec le jaune du corselet. L'abdomen en dessus présente uniformément cette même couleur, mais la base des derniers segments paraît plus foncée et noirâtre; en dessous, l'abdomen est d'un brun noir. L'oviscapte est un peu moins long que l'abdomen et presque de la même couleur, avec l'extrémité noirâtre. La couleur des pattes est celle de la tête et des côtés du corselet, mais les tarsi sont bruns. Toutes les cuisses sont garnies en dessous de quelques petites épines, surtout vers l'extrémité; des épines bien plus fortes, au nombre de quatre rangées, hérissent les jambes des deux premières paires de pattes; celles des deux rangées supérieures sont seulement moins nombreuses. C'est le contraire aux deux jambes postérieures: deux rangées d'épines plus courtes, fortes et rapprochées, en garnissent le dessus, tandis que les épines du dessous sont très-faibles et très-rares. Cet animal est un des meilleurs sauteurs. On remarque en outre une forte épine en dessus à la hanche de la première paire des pattes. C'est le prolongement supérieur de la hanche, qui est mousse dans les pattes suivantes. Les élytres et les ailes sont de couleur bistre presque aussi foncé que l'abdomen. Femelle. Le mâle diffère par les appendices de l'abdomen très-courts, le ventre de même couleur partout, la face en entier et les tarsi noirâtres, ainsi que l'extrémité des jambes postérieures. Les côtés du corselet sont aussi plus foncés, ainsi que la tache dorsale; de chaque côté de celle-ci, en arrière, on voit une autre tache triangulaire pâle.

Hab. Trouvé en Mai dans les alentours de Messène.

FAMILLE DES ACRTIDES.

- 57 TRUXALIS NASUTUS L. (*Gryllus*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2056, n.° 1. Femina. — *Gryllus turrilus* Ibid. n.° 1. ♀. Femina. — *Truxalis nasutus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 26, n.° 1. — Stoll, pl. VIII b, fig. 27. — Palisot, Orth. 16, pl. XI, fig. 1. Femina. — *T. rufescens* Ibid. Femina. — *T. tenuis* Ibid. fig. 3. Mas. — *T. hungaricus* Fabr. ibid. n.° 4. Femina.

Hab. Se trouve dans le courant de Juin et de Juillet dans les endroits les plus secs et les plus arides, et jusques sur les rochers nus du cap Matapan.

Obs. Comme on le voit par la synonymie, on avait fait plusieurs espèces sur de simples variétés. Notre Truxale, en effet, change de couleur avec l'âge; de vert il devient d'un jaune roussâtre, avec des taches pâles. Le mâle lui-même avait été pris aussi pour une espèce différente.

- 58 ACRIDIUM LINEOLA Fabr. (*Gryllus*) Ent. syst. t. II, p. 54, n.° 29. — Charp.

Hor. ent. p. 131, pl. IV, fig. 1. Les tarsi postérieurs sont trop bleus dans cette figure.

Hab. Cette espèce est répandue non-seulement en Grèce, mais encore dans le

midi de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne. Charpentier dit même qu'elle se trouve aux Indes orientales.

- 59 CALLIPTAMUS ITALICUS L. (*Gryllus*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2077, n.° 46. — Oliv. (*Acrydium*) Encycl. art. *Criquet*, n.° 40. — Schaff. Icon. tab. XXVII, fig. 8 et 9; tab. CCLXVII, n.° 1 et 2. Femina. — Stoll, pl. XII b, fig. 43. Femina. — *Gryllus germanicus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 57, n.° 42.

Hab. Cette espèce habite la France presque tout entière, l'Italie, l'Europe méridionale, et même, selon Charpentier, la Saxe, la Silésie et l'Égypte.

Obs. La synonymie extraite de l'ouvrage de Charpentier (*Horæ entom.*) prouverait que Fabricius a donné le nom de *Germanicus* au *Gr. italicus* de Linné.

- 60 OEDIPODA MIGRATORIA L. (*Gryllus-Locusta*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2075, n.° 41. — Fabr. Ent. syst. t. II, p. 53, n.° 27. — Schaff. Icon. pl. CXXI, fig. 4 et 5. Femina.

Hab. On connaît les voyages désastreux que fait cette espèce dans certaines contrées, ravagant au loin toutes les campagnes. On la trouve quelquefois aux environs de Paris, mais le plus ordinairement dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique.

- 61 OEDIPODA NIGRO-FASCIATA Latr. (*Acrydium*) Hist. nat. Ins. XII, p. 157. — *Gryllus flavus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 59, n.° 53. — Stoll, pl. XII b, fig. 44.

Hab. Se trouve aussi dans la France méridionale, en Italie, et aux environs de Paris.

Obs. Cette espèce avait été confondue avec plusieurs autres; mais Charpentier l'a décrite avec beaucoup de soin pag. 140 de son ouvrage intitulé *Horæ entomologiæ*.

- 62 OEDIPODA THALASSINA Fabr. (*Gryllus*) Ent. syst. t. II, p. 57, n.° 43. — Charp. Hor. ent. p. 138, tab. IV, fig. 3, mas; tab. II, fig. 6, femina. Figura mala.

Hab. Plaines de l'Argolide. Juin. En France, en Italie, en Allemagne, etc.

- 63 OEDIPODA CRUCIATA Br. pl. XXX, fig. 2. — Charp. (*Gryllus*) Hor. ent. p. 137.

Hab. Commun au mois de Juin dans les plaines couvertes de chardons; se trouve aussi en Espagne.

- 64 OEDIPODA INSUBRICA Scop. (*Gryllus*) Faun. ins. p. 1, tab. XXIV, fig. c. — *Gryllus fasciatus* Fabr. Ent. syst. t. II, p. 58, n.° 48. — Coqueb. Illustr. dec. tab. 1, fig. 5. Figura mala. — *Acrydium maculatum* Oliv. Encycl. t. VI, p. 224, n.° 42.

Hab. Commun dans les plaines de la Messénie et de l'Arcadie, au mois de Juin; habite aussi la France méridionale.

- 65 OEDIPODA CRUENTATA Br. — Fusco-nigricans, capite thoraceque lateribus ferrugine maculosis, supra obscure viridi fasciatis; abdomine subtus cruentato, supra incisuris obscure sanguineis; elytris et alis fusciscentibus, prioribus margine inferiori virescente, alarum margine superiori seu costa nigro-fusca. Femina. — Long. 22 mill., lat., alis extensis, 37. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 5.)

DESCR. Tête d'un brun noir, marquée de chaque côté de taches rougeâtres, très-sombres et peu régulières; une semblable tache au-dessus de l'insertion du chaperon; bouche noire; palpes bruns, avec l'extrémité du dernier article pâle, et quelquefois aussi les derniers articles en entier. Chaperon fortement ponctué, enfoncé et marqué à son milieu d'une tache blanchâtre. Antennes brunes, surtout à l'extrémité; la base et souvent les deux tiers de leur longueur d'un brun jaunâtre: le dessous de la tête, à partir du front jusqu'au corselet, couvert d'une bande longitudinale large, de couleur verte très-sombre, bordée de chaque côté d'une bande plus étroite, d'un brun comme velouté; ces deux bandes latérales se réunissent sur le vertex, et y forment une tache irrégulière. Corselet d'un rougeâtre obscur, noirâtre sur les côtés au bord antérieur, brun latéralement au milieu, et ponctué ou taché irrégulièrement de cette même couleur en arrière, toujours sur les côtés; en dessus, à l'exception des trois carènes longitudinales, qui sont d'un brun rougeâtre, il est brun et comme velouté dans sa moitié antérieure, et d'un vert obscur en arrière. L'abdomen, en dessus d'un brun noirâtre luisant, et les bords postérieurs des segmens un peu rougeâtres, surtout vers le dos; en dessous l'abdomen est d'un rouge de sang. Les quatre cuisses antérieures d'un brun plus ou moins clair, mais toujours un peu rougeâtres et tachées de noir; les jambes et les tarse entièrement rougeâtres; les cuisses postérieures d'un brun rougeâtre obscur, plus clair en dessous, marquées de quelques taches noires et d'un anneau pâle à l'extrémité; les jambes postérieures noires, avec un anneau d'un rougeâtre clair à la base; les tarse postérieurs noirâtres. Élytres couleur de bistre foncé à la base; nervures ombrées de cette même couleur, qui remplit aussi une grande partie des cellules de la surface de l'aile, surtout à l'extrémité; le bord interne ou inférieur coloré en vert sur les nervures seulement. Ailes noires au bord supérieur, surtout à l'extrémité; toutes les nervures noires, excepté celles qui avoisinent le corps; l'espace cellulaire de cette partie d'un blanc jaunâtre, ainsi que les nervures; le reste d'un brun qui devient plus foncé vers l'extrémité. Femelle.

Hab. Très-répandu dans les plaines de l'Argolide pendant les mois de Juin et Juillet.

66 OEDIPODA GENICULATA Br. — Fusco-nigricans: capite thoraceque fusco-bilineatis; abdomine subtus et supra apicem versus rubricante; femoribus et tibiis posticis rubricantibus, apicibus nigris; elytris alisque infuscatis. Mas. — Long. 17 millim., lat., alis extensis, 31. — Forte mas præcedentis. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 4.)

DESCR. Tête noirâtre, palpes bruns, très-pâles à l'extrémité; chaperon fortement ponctué, légèrement ferrugineux, ainsi que le vertex; antennes d'un brun noirâtre, un peu plus claires à la base; le dessus de la tête un peu plus clair que les côtés, parcouru dans toute sa longueur par deux bandes étroites d'un brun velouté, qui viennent se réunir sur le vertex. Corcelet d'un brun foncé, légèrement taché de ferrugineux sur les côtés; le dessus de cette même nuance, avec une bande brune veloutée longitudinale de chaque côté, en partie au dehors, en partie au dedans de la carène extérieure. Abdomen d'un brun foncé, avec le bord postérieur des segments antérieurs, les postérieurs presque en entier et tout le dessous d'un rouge assez vif; les appendices de l'anus bruns. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun; les cuisses postérieures rouges comme l'abdomen, avec la base noirâtre et l'extrémité noire; jambes postérieures rouges aussi; la base, l'extrémité et toutes les épines noires; tarsi de ces mêmes jambes ferrugineux. Élytres entièrement rembrunies, les nervures plus foncées que l'espace cellulaire; toutes les nervures sont ombrées de brun aussi foncé qu'elles: ailes rembrunies seulement au bord supérieur et à l'extrémité, avec la côte d'un brun noirâtre, ainsi que toutes les nervures; leur moitié inférieure transparente, et comme vitrée. Mâle.

Hab. Cette espèce se trouve dans les mêmes endroits que la précédente, et pendant la même saison. Je n'ai pris que des mâles de celle-ci, et que des femelles de la précédente; aussi je crois pouvoir assurer que ces deux espèces n'en font qu'une. Néanmoins je n'ai pas vu l'accouplement; c'est pour cela seulement que je les sépare ici provisoirement.

67 OEDIPODA MINUTA Br. — Obscure flavicans, capite lineolis 2, thorace fasciis longitudinalibus 4 fusco-nigris; abdominis segmentis plerisque supra nigricantibus incisuris fasciisque pallidis; femoribus posticis et elytris fusco-maculatis; alarum margine exteriori fusco. Mas. — Long. 13 millim., lat., alis extensis, 21. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 5.)

DESCR. Tête d'un jaune roussâtre, avec deux lignes brunes entre les yeux sur le sommet; antennes de la couleur de la tête, avec l'extrémité brune; bouche un peu plus pâle que le reste de la tête. Corcelet d'un jaune roussâtre, marqué de chaque côté d'une ligne noire en zig-zag, et en dessus, le long des carènes latérales qui forment une ligne brisée, d'une bande longitudinale d'un brun très-foncé

et comme velouté: cette bande ne suit pas tout-à-fait la carène, elle est extérieure pour elle en avant, et intérieure en arrière. L'abdomen, d'un jaune un peu plus pâle que la tête et le corselet, a les six segmens antérieurs noirâtres en dessus, avec le bord postérieur et ordinairement une petite bande dorsale jaunes; sur le sixième la couleur noire ne forme plus qu'une tache dorsale. Les quatre pattes antérieures sont d'un jaune roussâtre, l'extrémité des jambes et les tarses un peu bruns; cuisses postérieures de la couleur du ventre, marquées en dessus et sur les côtés de quelques taches noirâtres; jambes de la même paire d'un jaune pâle, avec l'extrémité de toutes les épines et une tache à la base en dedans noires: tarses postérieurs jaunes, annelés de brun. Élytres demi-transparentes, nervures jaunes, bordées de brun; quelques taches brunes disposées en ligne longitudinale sur le milieu des élytres; une tache d'un jaune pâle, formée par les nervures, sépare les deux taches les plus voisines de l'extrémité; espace cellulaire du bout de l'aile d'un blanc de lait: ailes transparentes, nervures pâles, celles du bord et des deux plis suivans noirâtres. Mâle.

Hab. Cet insecte se trouve avec le précédent.

- 68 *PODISMA LABIATA* Br. — Fusco-flavicans, labio, antennis? thoracisque unicarinati incis daalus angulosis croceis, mandibulis nigris basi pallidis, femoribus posticis subtus et tibiis posticis rubidis, tarsis posticis croceis articulo primo rubro; elytris brevibus, obscure flavis, costis nigricantibus. Femina. — Long. 41 millim., lat. 10. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. G.)

DESCR. Tête d'un brun jaunâtre; antennes d'un jaune pâle? au moins à la base; chaperon jaune pâle sur ses bords; labre de la même couleur, plus foncé en arrière; le devant de la tête, le chaperon et le labre parsemés de quelques points enfoncés assez gros; mandibules blanchâtres à la base, noires dans le reste de leur longueur; dessus de la tête orné de deux bandes longitudinales étroites, d'un brun-roux foncé, qui se réunissent sur le vertex; l'espace compris entre ces bandes plus foncé que le reste de la tête. Corselet d'un jaune brun, surmonté d'une seule carène longitudinale, marqué en dessus de deux bandes de la même couleur que celles de la tête; de chacune d'elles se détache en jaune un trait ou ligne brisée, qui devient roussâtre à son milieu; la moitié antérieure du corselet, entre ces deux traits, est d'un roux foncé; en arrière sur les côtés les bords se changent en jaune: poitrine en entier d'un jaune brun. Abdomen de cette même couleur, jaunâtre en dessous et sur les côtés vers l'extrémité. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun, avec les épines des jambes noirâtres; cuisses postérieures d'un jaune sale, marquées en dessus de trois bandes transversales brunes au côté externe de la cuisse, noires à son côté interne; dessous des cuisses d'un

rouge assez vif, les hanches de cette paire de pattes et un anneau avant l'extrémité des cuisses, jaunes; cette dernière partie tachée de noir sur les côtés; jambes postérieures jaunes à la base sur les côtés, rouges dans tout le reste de leur longueur; l'extrémité de toutes leurs épines noire, la base des terminales jaune; un peu de noir sur les côtés à la base de ces jambes; tarsi postérieurs jaunes, le premier article entièrement rouge, excepté l'extrémité, qui est jaune. Élytres d'un jaunâtre obscur, avec quelques côtes noirâtres; les autres côtes et les nervures transversales d'un brun pâle: ailes inférieures d'un blanc jaunâtre, de moitié plus courtes que les élytres. Femelle.

Hab. Nous avons trouvé cet insecte aux environs de Tripoliza en Juin.

- 69 *PODISMA TENUIS* Br. — Obscure flavicans; antennis fuscis, mandibulis apice nigris; femoribus posticis subtus cum ventre pallidioribus; thorace tricarinato; elytris pallidis, abdominis fere longitudine, alis brevissimis. Mas. — Long. 18 millim., lat. 3. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 7.)

DESCR. Tête d'un jaune un peu verdâtre par devant et sur les côtés; bouche de même couleur; extrémité des mandibules noire; antennes brunes, avec le premier article seulement jaunâtre; partie postérieure de la tête derrière les yeux d'un brun verdâtre; vertex d'un brun roussâtre, ainsi que deux lignes longitudinales qui en partent pour se rendre au bord postérieur; entre ces lignes la tête est d'un brun verdâtre. Corselet surmonté de trois carènes longitudinales; sa couleur brune, roussâtre en dessus, est lavée sur les côtés de taches plus pâles; les carènes longitudinales sont bordées de brun. Abdomen d'un jaune brun, plus pâle en dessous et au bord postérieur des segments en dessus; anus un peu rougeâtre. Les quatre pattes antérieures d'un jaune brun, plus pâle en dessous; cuisses postérieures d'un brun pâle en dessus et au côté extérieur, d'un jaune clair en dessous et au côté intérieur, brunes à l'extrémité. Jambes postérieures d'un jaune brun, avec l'extrémité des épines noire; leurs tarsi légèrement roussâtres, avec l'extrémité des crochets noire. Élytres, presque aussi longues que l'abdomen, pâles, avec les nervures jaunes; ailes inférieures des deux tiers plus courtes et de la même couleur. Mâle.

Hab. Trouvé en Juin à Sparte et dans les environs de ses ruines.

- 70 *PODISMA DIMIDIATA* Br. — Flavo-rufescens, ore et femoribus subtus pallidioribus, mandibulis maxillisque apice nigris; thorace supra tricarinato, cum capite viridano; elytris abdominis dimidio brevioribus, cum alis pallide flavis. Femina. — Mas differt elytris abdominis fere longitudine. — Long. 24 millim., lat. 4. — Maris long. 20 mill. — (Voyez notre Pl. XXX, fig. 8.)

DESCR. Tête d'un vert de feuilles assez clair, bordé de jaune pâle; le chaperon et le labre de cette même couleur sur les bords et en avant; d'un brun jaunâtre sur le reste de leur surface; mandibules et mâchoires jaunes, avec l'extrémité brune; palpes d'un jaune très-pâle; la couleur de la tête n'est pas uniforme, mais nuancée sur les côtés de vert plus clair; une bande de cette même couleur se remarque en dessus dans la longueur de la tête; antennes jaunes à la base, d'un jaune brun et même verdâtre dans le reste de leur étendue. Corcelet surmonté de trois carènes longitudinales, nuancé sur les côtés de vert clair; poitrine d'un jaune roussâtre, ainsi que l'abdomen; le dessous de celui-ci et les bords postérieurs des segmens en dessus plus clairs; extrémité de l'anüs noirâtre. Pattes d'un jaune roussâtre; dessous des cuisses postérieures d'un jaune pâle; une tache noire allongée de chaque côté à leur extrémité. Épines des jambes postérieures noires à l'extrémité. Élytres de moitié plus courtes que l'abdomen, entièrement jaunâtres; ailes inférieures de même couleur, et presque de moitié plus courtes. Femelle. Le mâle diffère par la longueur des élytres, qui atteignent presque l'extrémité de l'abdomen.

Hab. Dans les plaines incultes de la Messénie, de l'Argolide, pendant le courant de Juin.

- 71 TETRIX SUBULATA? L. (*Gryllus bulla*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2058, n.° 8. — Fabr. (*Acrydium*) Ent. syst. II, p. 26. — Schaff. Icon. tab. 154, fig. 9 et 10.

Obs. Autant qu'il est possible de déterminer ces petits Orthoptères avec ce qu'en disent les auteurs, cette espèce se trouve en Morée, ainsi qu'aux environs de Paris. La meilleure description qui en existe se trouve dans le tome X de l'Encyclopédie méthodique. Notre insecte est d'un gris-brun uniforme, et l'on n'y retrouve pas les taches irrégulières et les points noirs mentionnés par MM. de Saint-Fargeau et Serville. Les pattes sont en effet annelées de couleur plus claire, mais les jambes postérieures sont d'un brun noir à l'extrémité. Les côtés du prolongement thoracique sont d'un jaune plus clair, ce qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec la description déjà citée. Les autres caractères sont les mêmes.

- 72 TETRIX BIPUNCTATA L. (*Gryllus bulla*) Syst. nat. ed. Gmel. I, pars IV, p. 2057, n.° 6. — Fabr. (*Acrydium*) Ent. syst. II, p. 278, n.° 1. — De Geer, Mém. III, p. 483, n.° 11, pl. 23, fig. 15. — Sulz. Ins. tab. 8, fig. 6.

Hab. Se trouve, ainsi que le précédent, dès le mois d'Avril. Ces deux espèces sont répandues à peu près par toute la Morée.

DICTYOPTÈRES.

Observations sur cet ordre d'insectes et sur celui des Névroptères, aux dépens duquel il est formé; lues à la Société entomologique de France, dans la séance du 13 Juin 1832.

L'ordre des Névroptères, tel qu'il fut adopté jusqu'à ce jour, se composait d'une suite de familles qui n'avaient pu être groupées dans une même coupe que par la réunion d'un grand nombre de caractères, dont aucun n'était commun à toutes, si ce n'est celui d'avoir quatre ailes nues, réticulées; il n'est pas besoin de faire sentir combien un tel caractère a peu de valeur, puisque plusieurs autres ordres d'insectes se trouvent dans le même cas, c'est-à-dire qu'il s'y voit également quatre ailes nues, parcourues par des nervures; nous citerons pour exemple des Orthoptères, dont les ailes ressemblent quelquefois à celles des Névroptères.

Si l'on examine les diverses familles de ce dernier ordre, et si l'on prend en considération les différences frappantes qu'elles présentent, principalement sous le rapport des métamorphoses, on sera difficilement de l'avis de notre plus célèbre entomologiste, qui s'exprime ainsi dans un de ses ouvrages: « Ces remarques sur « la transformation des Névroptères consolident l'établissement et la suite des « familles qui remplissent cet ordre. » (Latreille, Cons. sur l'ordre naturel des Crustacés, etc., p. 75.) Malgré l'autorité d'un si grand maître, et tout le respect que l'on doit avoir pour ses opinions, on ne peut s'empêcher de regarder l'ordre des Névroptères, tel qu'il l'adopta, comme un des moins naturels; c'est ce que nous espérons prouver par l'examen des différentes familles qu'on y avait si confusément entassées.

Linné fut le fondateur de cet ordre; il le forma pour y placer des insectes à quatre ailes nues, qui ne pouvaient pas se rapporter à celui des Hyménoptères. Geoffroy n'adopta pas cette classification, mais il réunit les deux ordres sous la dénomination de *Tétraptères à ailes nues*. Fabricius, prenant pour point de départ les organes de la manducation, n'a pas été amené à conserver les Névroptères tels que Linné les avait constitués. Il forma ses Odonates avec les seules Libellulines, et répartit tout le reste dans ses Synistates, ordre qui répond aux Névroptères, si l'on en retranche les Lépisismes et les Podures, qui n'y ont aucun rapport. On ne peut qu'approuver cette séparation des Libellulines, que Fabricius sut distinguer des familles voisines, et il y aurait joint, comme a fait M. Latreille, celle des Éphémérides, si les organes de la bouche ne se trouvaient

pas aussi réduits qu'ils le sont dans plusieurs des espèces qui la composent. M. Latreille a envisagé les choses autrement que Fabricius et Geoffroy : revenant aux idées de Linné, il rétablit l'ordre des Névroptères, dont les caractères absolus consistent pour lui dans les quatre ailes nues et le plus souvent égales entre elles.

Considérés d'une manière générale, les Névroptères se partagent aisément en deux grandes divisions, fondées sur un caractère qui n'est pas sans importance, celui des métamorphoses. Ce caractère, jusqu'ici trop négligé, peut servir à disposer cet ordre d'une manière très-naturelle; faute d'en avoir fait usage, on a placé dans la même famille des genres dont les transformations sont très-différentes. C'est ainsi que les Mantispes, les Raphidies, les Termès et les Psoques, qui sont tous des insectes à métamorphoses incomplètes, sont placés parmi les Planipennes, à la suite des Fourmilions, dont les métamorphoses sont complètes. On n'a donc pas à s'étonner si les caractères assignés à cette famille n'ont rien que de vague; plusieurs des genres qui la composent étant rapprochés contre nature et nonobstant leur manière d'être dans leurs différens états.

Parmi les Névroptères dont les métamorphoses sont incomplètes, on trouve d'abord la famille des *Subulicornes* de M. Latreille. Le rapprochement des genres Libellule et Éphémère, déjà indiqué par Réaumur à la suite de ses belles observations sur ces insectes, est entièrement confirmé par la ressemblance des mœurs et des habitudes : sous les deux premiers états ces animaux sont aquatiques et voraces; la nymphe ne diffère de la larve que par la présence des fourreaux qui renferment les ailes; à l'état parfait les Éphémères présentent de plus que les Libellules, une particularité qui consiste dans un changement de peau après avoir quitté la dépouille de nymphe. Ces deux genres d'insectes se séparent, par leurs transformations, de tout le reste des Névroptères, et se rapprochent des Orthoptères, dont les métamorphoses sont plus simples encore. M. Robineau Desvoidy rapporte les Libellules à ce dernier ordre, dans ses *Considérations sur l'organisation vertébrale des Crustacés, des Arachnides et des Insectes*; mais il laisse les Éphémères parmi les Névroptères, bien qu'elles ne puissent y rester. De Géer avait formé de ce dernier genre, en y joignant les Phryganes, un ordre particulier, sur la seule considération des mandibules extrêmement petites et quelquefois nulles, et du changement de peau que l'insecte exécute après sa transformation à l'état parfait. Mais ni l'un ni l'autre de ces caractères, le premier moins encore que le second, ne paraît suffisant pour éloigner des Libellulines un genre avec lequel elles ont beaucoup de rapport. Ces deux genres doivent, selon nous, constituer un ordre particulier voisin des Orthoptères, mais qui en diffère, parce que dans ceux-ci l'insecte a la même forme sous les trois états; dans